

Cours de Transition Écologique et Sociale (TES)

Pourquoi ce cours ?

Le cours de Transition Écologique et Sociale s'inscrit dans la politique de transformation de l'université de Tours. Cet enseignement est obligatoire dans tous les programmes de deuxième année de licence des universités conformément au cadrage ministériel.



Il est le fruit du travail commun d'un groupe pluridisciplinaire d'enseignants de l'université de Tours créé en 2022.

Les thèmes du cours sont abordés sous des angles multiples, liant les **aspects biologiques ou physiques** et les **enjeux sociaux**.

Pour qui ?

Le cours de TES est obligatoire et destiné aux **étudiants de L2 toutes filières confondues**.



Infos principales

- **Cours obligatoire**
- 5 chapitres
- 10h en présentiel
- 8h en autonomie
- Coefficient 1
- 2 ECTS



Chapitres du cours TES

- **Climat**
- **Biodiversité**
- **Matières et ressources**
- **Énergie(s)**
- **Modèles éco-sociaux**



Objectifs

- S'appuyer sur des données scientifiques pour construire une réflexion
- Identifier les freins et les leviers à la prise de conscience et au passage à l'action
- Décrire des scénarios possibles de transformation des activités humaines en lien avec les contraintes planétaires.

Évaluation

Évaluation sur CELENE en contrôle continu à l'issue de chaque séance
Total sur 20 points :

- Introduction = 1,5 points
- Chaque chapitre = 3,5 points
 - Test activité préparatoire = 1 point
 - Présence CM = 0,5 point
 - Test fin de chapitre = 2 points
- Conclusion = 1 point

Étudiants RSE

Un aménagement spécifique est prévu pour les étudiants RSE qui ne peuvent pas assister aux cours. Vous devrez vous signaler à votre enseignant ou service de scolarité

